Décision 18-D-14 du 24 juillet 2018

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la commercialisation des décodeurs de signaux de télévision par satellite

Posted on: 24 juillet 2018 | Secteur(s):

DISTRIBUTION

PRESSE / MÉDIAS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Aston France
Dispositif(s)	Acceptation des engagements Clôture de la procédure
Procédure(s)	Engagement
Entreprise(s) concernée(s)	Groupe Canal Plus (GCP)

Lire

le texte intégral de la décision 588.17 Ko

le communiqué de presse